



LA VILLE DE FORBACH RECRUTE DES APPRENTIS (E)

Intitulé du poste

Electricien / Electricienne

Direction de rattachement : **Direction des Travaux et Grands Projets Urbains**

Service de rattachement : **Centre Technique Municipal**

Atelier : **Electricité**

Définition du poste

L'électricien réalise des interventions concernant son corps de métier, électricité (courant fort, courant faible) dans les bâtiments communaux.

Missions Principales

Entretien, réparation, transformations des installations électriques dans les différents bâtiments de la Ville et l'éclairage public.

Dépannages des installations électriques.

Opérations courantes de maintenance (remplacement de lampes, tubes, fusibles, serrage de connexions, mise à jour des schémas électriques).

Contrôle l'état des installations électriques.

Consigne les installations électriques.

Effectue la maintenance préventive/curative de premier niveau des équipements.

Appui technique des collègues de tous les corps d'état dans leurs interventions.

Diplôme préparé

B.T.S Electrotechnique

Date et durée du contrat

Date de début du contrat d'apprentissage : 1^{er} septembre 2022

Durée : 2 ans

Equipements de protection individuelle obligatoires

En permanence, chaussures de sécurité et tenue de travail.

Equipements complémentaires lorsque c'est nécessaire.

Informations complémentaires relatives au poste

Cycle de travail : 35 heures de travail hebdomadaire.

Horaires : du lundi au vendredi, de 7h à 11h45 et de 12h45 à 15h.

Congés annuels en même temps que le maître d'apprentissage.